

L'Andrésien Bulletin

LE BULLETIN MUNICIPAL DE VOTRE COMMUNE



>>> JANVIER 2023

Prenez, lisez, partagez !

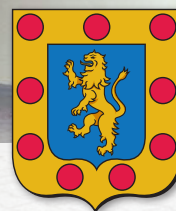
BIENVENUE à la nouvelle BOÎTE À LIVRES



PAGE 1
le MOT
DU MAIRE

PAGE 4
Les FINANCES
de la commune

PAGE 5
NOUVEAUTÉ 2023
La boîte à livres



Saint-Hilaire
lès-Andréisis
DANS LE LOIRET



le CONSEIL MUNICIPAL



| Christophe GAUDY > *Maire*

| Alain DARMON > *1^{er} adjoint, Délégué aux Affaires scolaires et périscolaires*

| Sandrine SALVAYRE > *2^{ème} adjointe, Déléguée aux Fêtes, Cérémonies & Communication*

| Olivier GENDRON > *3^{ème} adjoint, Délégué aux Travaux, Voirie, Assainissement & Sécurité*

| Jocelyne SPECHT > *4^{ème} adjointe, Déléguée aux Finances, Environnement & Urbanisme*

| Paula BRADLEY-CHOUPOT | Cyril COCHEME | Loïc DELANDRE | David FOURNIER | Céline GAUDON | Jacques MILEUR | Sylvie NANCY-SIDOINE | Pascal ZANELLY | Jennifer ZELGHIN |

> LE MAIRE ET SES ADJOINTS PEUVENT VOUS RECEVOIR SUR RENDEZ-VOUS <



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Secrétaire générale : Magalie QUETER

Secrétaire de mairie : Sandrine LAUNOY

| 02 38 97 42 58

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Responsable du service : Godelaine BASSOT

Adjointe d'animation : Jennifer CLEMENT

| 02 38 97 06 56 / 06 32 30 88 12

SERVICES TECHNIQUES

> Voirie, espaces verts et entretien
des bâtiments communaux

Agent de maitrise : Olivier BAUDOUIN

Adjoint technique : David PELLETIER

> Périscolaire et entretien
des bâtiments communaux

Adjointes techniques : Nicole
GUILLET, Patricia LAPIERRE-
ARMANDE, Valérie CLEMENT
et Oumou GAUTRY

ÉCOLES

> Ecole primaire « Les 4 vents »
Saint-Hilaire-lès-Andresis

| 02 38 97 03 73

Directrice : Sylvia GODARD

Professeures des écoles : Emilie PIAT,
Fabienne SENOBLE, Céline TISSERAND

> Ecole maternelle - Chantecoq

| 02 38 87 25 04

Directrice : Vanessa VOUILLEMY

Professeure des écoles : Charline FOULON

ATSEM : Sabrina ALMEIDA et Delphine

URSO **Cantine :** Audrey SIMONNET





le MOT DU MAIRE



Mon premier vœu pour cette nouvelle année est de compter sur votre force pour vous permettre de commencer 2023 avec résilience, nous nous efforcerons de répondre à vos préoccupations en veillant à un fonctionnement harmonieux de votre commune.

2022 a vu le départ de notre secrétaire de mairie Patricia ROBERT par une mutation au service des routes du Département, elle est remplacée par Magalie QUETER à qui je souhaite la bienvenue et une belle carrière dans la fonction publique territoriale.

L'auberge de la Cléry a changé de gérants et je constate avec plaisir l'engouement des Andrésiens et des visiteurs qui viennent s'y restaurer !

La COVID 19 nous avait laissés revivre presque normalement au deuxième semestre, un énième variant a fait son apparition en fin d'année. Le masque est de nouveau conseillé dans les transports et les zones de forte affluence. Continuons à appliquer les gestes barrières.

Notre commune a aussi connu un bouleversement de nos habitudes avec la dénomination des voies et une nouvelle numérotation de bon nombre de logements. Démarche incomprise par certains d'entre vous, accueillie avec calme par d'autres, c'est maintenant chose faite et il nous reste à implanter les panneaux de rue un peu partout sur la commune pour terminer ce chantier d'envergure.

Une guerre fratricide par l'invasion de la Russie en Ukraine a débuté en février 2022 avec toutes les atrocités que nous ne cessons de décrier lors de nos cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Gageons que 2023 verra la fin de ce conflit.

L'inflation due à cette guerre nous touche tous durement, tout augmente et nous ferons tout ce qui est possible pour ne pas alourdir encore plus votre budget avec un maintien des taux communaux à l'identique et des augmentations modérées quand cela est malheureusement obligatoire.

L'heure est aussi aux économies d'énergie et nous sommes depuis longtemps engagés dans cette démarche (éclairage public à LED, isolations et éclairages LED aux normes des bâtiments communaux, etc.), il nous reste encore quelques pistes à étudier (durée d'allumage de l'éclairage public, récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des plantations, mise en place de panneaux photovoltaïques, etc.)

Le déploiement de la fibre optique commencé en 2021 continue sur notre commune et vous êtes nombreux à vous raccorder quand cela est possible. Il reste quelques hameaux non desservis, cela devrait être fait en 2023.

Une bonne nouvelle pour les Andrésiens des Hauts Bois et alentour, la mise en place d'un mat 4G à proximité de ce lotissement dans le courant de l'année améliorant ainsi la couverture mobile de cette partie de commune. Cette démarche engagée depuis décembre 2020 va enfin aboutir après de multiples rebondissements. C'est l'opérateur Free Mobile qui a en charge ce déploiement et ce dossier est consultable en Mairie.

Je profite aussi de ce mot pour remercier chaleureusement l'équipe municipale et tous nos agents communaux qui font en sorte de faire de la commune de Saint-Hilaire-Lès-Andréis, une commune où il fait bon vivre.

Je remercie aussi les Présidentes et Présidents d'associations andrésiennes qui vous proposent à longueur d'année des activités pour vous permettre de passer de bons moments d'échanges et de partages.

Pour terminer, au nom de mes collègues du Conseil Municipal, je vous adresse mes plus chaleureux vœux de bonheur et santé pour l'année 2023.

Christophe GAUDY

*Le déploiement
de la fibre optique
est en cours*

les TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT & SÉCURITÉ

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

I Olivier Gendron I Cyril Cochemé I Loïc Delandre I
I David Fournier I Sylvie Nancy-Sidoine I Pascal Zanelly I



Olivier GENDRON
(3^e adjoint)

Les membres de la commission vous souhaitent leurs meilleurs vœux et travaillent au mieux pour vous apporter un confort de vie au quotidien.

Travaux de voirie

Comme chaque année, la commune entretient son réseau routier. Pour l'année 2022, le budget s'est élevé à **56 581 € TTC**.

Les travaux ont concerné : les trottoirs du Champs des Carrefours ; les Chevaliers ; les Naudins ; les Cours, les Villepoux, le carrefour de l'école et de la Maison de Pierre.

Des tampons de plaques d'égouts sur la Grande Rue et la rue du cimetière ont aussi été réparés.

L'année 2022 a été marquée également par la mise en place de la dénomination des voiries communales pour se conformer à la législation. Des autorisations et des études de faisabilité (Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux) sont nécessaires pour réaliser l'installation des panneaux de rues. Ces dernières étant à l'étude à ce jour, ces nouveaux panneaux n'ont pas pu encore être installés. Les sites GPS sont à jour et utilisables sur Waze, Géoportail, Map, ...

Achats

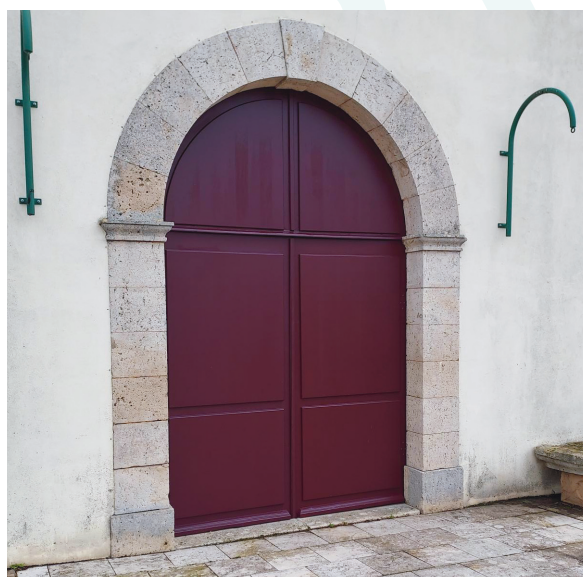
- Panneaux de rue et plaques d'habitations > 15 791 €
- 1 Défibrillateur > 1933 €
- Boîte à livres > 520 €
- Plaques nominatives du Jardin du Souvenir > 560 €

Travaux

- Fauchage des accotements des Hauts bois > 5 090 €
- Fauchage des accotements de la commune > 14 688 €
- Vidéo protection entrée nord > 12 220 €
- Mat éclairage public autonome au Ratelet > 4 621 €

Travaux d'entretien

- Porte de l'église > 1 670 €
- Réparation puits de lumière du restaurant > 2 845 €
- Moteurs volets roulants de l'école > 1 642 €
- Rénovation peinture extérieur chaufferie de la salle polyvalente > 1 392 €
- Remplacement de l'horloge astronomique éclairage centre bourg > 630 €
- Remplacement des éclairages salle des fêtes > 2 842 €



Projets 2023

- Mise en place d'une défense incendie à Préfontaines/Pennery
- Mise en place d'une défense incendie aux Créneaux
- Extension du cimetière
- Voirie 2023
- Numérotation et nomination des rues (finalisation du chantier)
- Etude de la mise aux normes de l'Eglise, de la réfection de ses murs et sa toiture ainsi que le réaménagement de la place



les AFFAIRES SCOLAIRES

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Alain Darmon | David Fournier | Jacques Mileur |
Sylvie Nancy-Sidoine | Sandrine Salvayre | Jennifer Zelghin |



Alain DARMON
(1^{er} adjoint)

L'école, pilier de notre identité nationale, n'a pas échappé aux événements de l'année 2022. Réjouissons-nous en premier lieu de l'augmentation du nombre d'élèves accueillis à l'école des Quatre Vents, passant ainsi de 79 enfants en 2021, à 90 en 2022.

La fin des problèmes sanitaires a permis à nos enfants, aux enseignantes et au personnel périscolaire de reprendre des activités parfois presque oubliées. Tous ont renoué avec des moments rassembleurs et festifs.



plein de belles activités

Des initiations au poney, à la musique, des sorties piscines, une exposition photos sur le thème des oiseaux de nos campagnes, des séances de cinéma, ont permis de compléter et d'enrichir les activités scolaires. Les enfants, sous la conduite de leurs enseignantes, ont apporté aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre une émotion et une profondeur qui nous avaient manqué. Je suis sûr qu'ils seront encore plus nombreux en 2023.

Deux classes, sur proposition des enseignantes et avec le soutien financier des communes de Chantecoq, Courtemaux et St-Hilaire, sont parties en Classe Découverte en avril, à Pénestin (Morbihan, Bretagne). Nos écoliers sont revenus avec de très beaux souvenirs.

La commune a aussi financé les fournitures scolaires (pour un montant de 7 122€) et les livres de prix de fin d'année offerts en juin (pour un montant de 679€).

L'équipe périscolaire a organisé de nombreuses animations pendant la garderie ou la restauration :

- Mois à thème (danses + pays + repas)
- Repas pop-corn, glaces, pique-niques...
- Déjeuners de Noël, Carnaval, Halloween, galette des rois
- Boum de fin d'année

Comme chaque année, je tiens à remercier chaleureusement le personnel périscolaire pour son dévouement et son professionnalisme. Ensemble, nous avons pu offrir à nos enfants des conditions d'accueil et d'apprentissage que je pense excellentes.

Au nom de toute l'équipe municipale, et plus particulièrement de la Commission Scolaire, Madame Godard, Directrice de l'école, et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux à partager avec votre famille. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Quelques travaux...

Bien sûr, l'école n'échappe pas aux difficultés nouvelles qui se présentent à nous. Les travaux de rénovation et d'isolation réalisés en 2020 ont permis de rendre plus confortable les salles d'étude et devraient conduire à limiter la hausse de la facture énergétique. Malgré l'inflation, les tarifs de garderie et de restauration scolaire sont restés stables.

Le personnel de restauration a été particulièrement vigilant sur le gaspillage alimentaire, mettant en place des actions pour sensibiliser les enfants. Nous avons instauré une tarification sociale de notre cantine scolaire en proposant des repas à 1€ aux familles les moins aisées, dispositif dont la pérennité dépend des futures décisions gouvernementales. Nous ferons tout pour limiter tant que possible d'éventuelles nouvelles hausses.

Et puis notre école, comme l'ensemble des bâtiments et habitations de la commune, a inauguré sa toute nouvelle adresse, enfin aux normes. Cela devrait faciliter l'arrivée de la fibre, prochainement, dans l'établissement.

L'école a bénéficié de quelques travaux pour en améliorer le confort et la sécurité. Un carrefour a été agrandi pour faciliter le passage du bus scolaire. Des travaux de peinture, la rénovation des jeux dans la cour (marelle, le circuit de voitures), le remplacement de divers matériels, l'aménagement du local pour le personnel ont été réalisés.

les FINANCES

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne Specht | Alain Darmon | Céline Gaudon |
Olivier Gendron | Paula Bradley-Choupot

Services généraux

Frais de fonctionnement
de la mairie (énergie,
assurances, maintenance,
fournitures
et petits équipements)

Écoles et périscolaire (Hors rémunération)

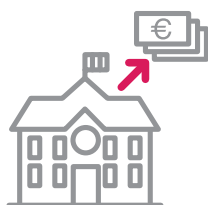
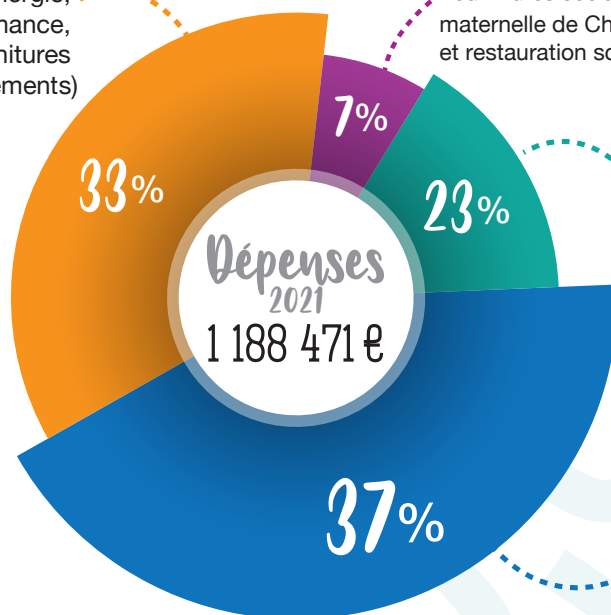
Fournitures scolaires, participation pour l'école
maternelle de Chantecoq, transport
et restauration scolaire

Travaux de voirie et du patrimoine communal

Entretien des espaces
verts et des réseaux

Rémunérations et charges sociales

des agents communaux
et des élus



Impôts

(Taux des taxes locales
inchangés depuis +de 10 ans)

Communauté de communes / 3CBO

Attribution de compensation

Écoles et périscolaire

Redevance des familles
(cantine+garderie)

Autres recettes

Concessions cimetière,
remboursements, ...

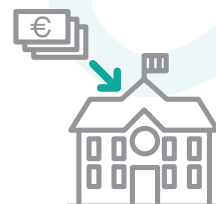
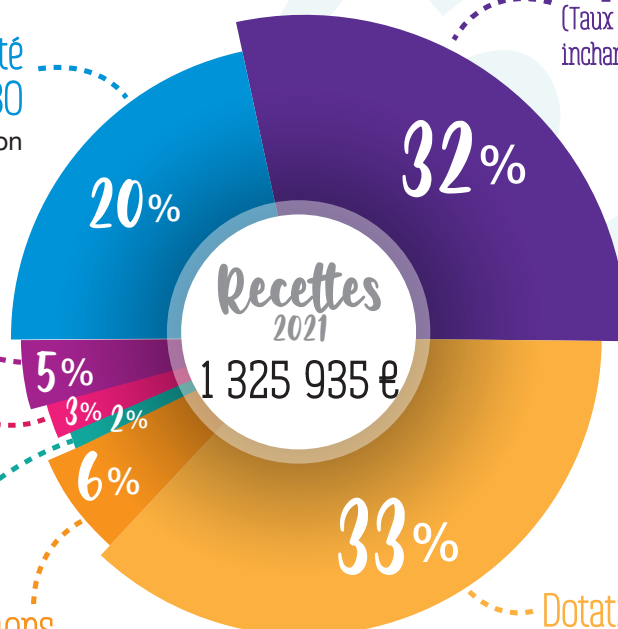
Location des immeubles commerciaux

Boulangerie et restaurant

Subventions

- Subvention pour la réserve incendie (DETR) : 10 678 €
- Subvention pour la réhabilitation thermique des 4 classes (DETR) : 68 894 €
- Amendes de Police (Préfecture) : 5 579 €

Dotations de l'État



L'ENVIRONNEMENT

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne Specht | Alain Darmon | Loïc Delandre | Céline Gaudon |
Jacques Mileur | Sylvie Nancy-Sidoine | Pascal Zanelly |



Jocelyne SPECHT
(4^e adjointe)

Une boîte à livres dans votre commune

C'est une micro-bibliothèque qui permettra à tout Andrésien d'y déposer et/ou d'y retirer un ou plusieurs livres gratuitement.

L'association « Au P'tit Bonheur » avec l'autorisation de l'équipe municipale, s'occupera du bon fonctionnement de ce projet.

Notre ambition est d'encourager l'économie circulaire et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Elle est maintenant opérationnelle et nous espérons qu'elle attirera beaucoup de lecteurs réjouis de trouver leur bonheur en matière de lecture.

La boîte à livres se situe place de l'église sous l'abribus en face des deux commerçants du village.

Pas d'engagement, pas d'inscription, emprunt libre, ouverture 24h/24h et 7j/7, la conception même du dispositif confère au lecteur une très large autonomie dans son accès.

Vous avez lu un chouette livre et vous désirez en faire profiter les autres ? Pensez à « la boîte à livres » ! Déposez un livre (BD, polar, romans, ...), les encyclopédies en plusieurs volumes ne sont pas admises.

Les livres déposés doivent être en bon état. La publicité, la propagande politique et le prosélytisme n'y ont pas leur place.

Merci de prendre soin de ce lieu et des livres qui s'y trouvent. Bonne lecture !



Les nettoyages annuels

La Commission Environnement propose chaque année l'opération « Nettoyons la nature » au Printemps depuis plus de 15 ans et en Automne depuis 5 ans.

Cette action de sensibilisation initiée au niveau communal est réalisée par un groupe d'hommes, femmes et enfants, qui se répartissent par équipes les différents secteurs de la commune : le bourg, la départementale 32, la Départementale 2060, les routes communales, les lotissements, rien n'échappe à ces chasseurs de détrit.

Les années passent et ne se ressemblent pas, les Andrésiens nous rejoignent de plus en plus et ce peu importe les conditions météorologiques. Ces « petites fourmis » continuent à ramasser les papiers, mégots, emballages, cannettes et bouteilles abandonnés dans la nature. C'est bien la preuve que nous pouvons avancer tous ensemble pour un environnement meilleur et sain, en pratiquant ces gestes simples d'écocitoyens.

Même après une matinée à ramasser des détrit, les bénévoles se montrent toujours aussi motivés mais nous sommes toujours malheureusement impressionnés par la quantité et la diversité des déchets collectés.

La propreté d'une commune c'est aussi l'affaire de ses habitants, « si chacun y met du sien la commune n'en sera que plus agréable »

Pour participer à ces nettoyages en toute sécurité, il faut s'équiper de gants (suffisamment épais pour ne pas se blesser avec des morceaux de verre ou de métal), de chaussures fermées (éventuellement de bottes), se munir d'un gilet fluo pour être bien visible des véhicules, marcher sur l'accotement face à la circulation. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par des adultes.

En fin de matinée, pour remercier les bénévoles de leur investissement, la municipalité les invite à partager le verre de l'amitié,

N'hésitez-pas vous joindre à nous !

les FÊTES, CÉRÉMONIES & COMMUNICATION

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

| Sandrine Salvayre | Paula Bradley-Choupot | Cyril Cochemé |
| Sylvie Nancy-Sidoine | Jocelyne Specht | Jennifer Zelghin |



Sandrine SALVAYRE
(2^e adjointe)

Ca bouge à Saint-Hilaire !

Nous espérons que vous avez pris plaisir à participer aux différentes animations proposées dans la commune durant l'année 2022, année qui a pu voir un regain d'événements pour la joie de tous !

Rétrospective...

Du côté de la commune

Une année complète pour le Cinéma dans mon Village et pas moins de 13 films projetés pour le plaisir de plus de 350 spectateurs présents. Vous êtes nombreux chaque mois à revenir, et nous vous remercions pour votre fidélité. Nous souhaiterions pouvoir accueillir encore plus de personnes aux séances où avant la projection vous pouvez voter pour le film du mois suivant. La nouveauté a été de vous offrir un verre de l'amitié pour partager vos impressions sur le film. Nous avons également organisé un tirage au sort qui a permis à 4 personnes de gagner une place de cinéma.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont rassemblé un grand nombre de personnes, notamment grâce à la présence des écoliers, de leurs parents et enseignantes et ont ravi le public et rendu la commémoration de l'armistice encore plus émouvante.

La nature à l'honneur

Les incontournables Troc'plantes d'automne et de printemps ont eu lieu comme chaque année et c'est avec plaisir que chacun se retrouve autour de plants pour un vrai moment de partage. Une démarche complétée par les Nettoyages de la commune avec cette fois une volonté de faire respirer nos chemins et routes en les débarrassant de trop nombreux détritus en tous genres !

Le concours des Maisons Fleuries et Potagers permet de récompenser chaque année des habitants qui embellissent leurs jardins. N'hésitez pas à participer pour valoriser votre créativité et partager votre passion pour le jardinage.

Cette année a aussi vu un événement exceptionnel qui a fait le tour de plusieurs communes : Natur'ailes, une magnifique exposition présentant plus de 80 photographies d'espèces d'oiseaux présentes dans notre environnement du Gâtinais et prises par des photographes amateurs andrésiens.

Des marchés au gré des saisons

Créé il y a deux ans, le Marché Gourmand s'est déroulé le dimanche 26 juin, et devient un incontournable du printemps. Il revient le dimanche 11 juin prochain. Des exposants de bouche, prioritairement locaux, vous proposent en plein air des produits de qualité.

Le traditionnel marché de Noël a eu lieu le dimanche 4 décembre. Précédemment sur deux jours, place de l'Eglise et dans la salle polyvalente, il a pris place cette fois au stade de la Garenne et a accueilli près de 40 exposants et de nombreux visiteurs.

Du côté des associations

Consultez la liste des Associations en page 9 et repérez celles qui vous intéressent pour vous joindre à elles en tant que bénévoles ou même pour en reprendre le flambeau afin qu'elles perdurent. Saluons leurs actions : Les P'tites Canailles ont proposé un vide-grenier en mai, une fête des écoles début juillet avant les grandes vacances, un vide ta chambre fin novembre et une tombola au marché de Noël ; Le comité des Fêtes a organisé un barbecue géant au 15 août, une marche Rose en faveur de la recherche contre le cancer du sein début octobre, et a servi des dizaines de crêpes et boissons lors du marché de Noël ; Danse Loisirs a accueilli plus de 80 personnes lors du repas de la Saint Sylvestre le 31 décembre dernier. Quant à l'Amicale des sapeurs-pompiers Valcléry, ils ont remis l'ambiance avec la soirée du 13 juillet, et écoulé leurs beaux sapins en décembre.

À votre rencontre

Une collecte en faveur de l'Ukraine en mars avec nos remerciements pour votre mobilisation ; Des ateliers numériques tout au long de l'année ; Des élections en avril et en juin ; La remise des livres aux écoliers fin juin ; Une réunion publique en septembre pour répondre à vos questions sur la nouvelle numérotation des rues ; Les commémorations ; Les séances du Cinéma dans Mon Village ; La distribution des colis de Noël aux personnes âgées ; La célébration d'un anniversaire spécial celui de Marcelle, centenaire, le 21 décembre dernier... Autant d'occasions pour vous de rencontrer les membres du Conseil Municipal, et d'échanger tous ensemble.

Belle année 2023 !

Infos sur la vie de la commune

- › Le site internet :
www.saint-hilaire-les-andresis.fr
- › La page Facebook :
[communesainthilairelesandresis](https://www.facebook.com/communesainthilairelesandresis)
- › Les journaux locaux :
L'Eclaireur + La République du Centre
- › Les panneaux électroniques
Mairie + Sortie du Hameau des Hauts-Bois

les 5 règles d'or POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Être un bon citoyen dans le respect de vos droits, c'est avant tout faire preuve de civisme en respectant vos devoirs. Ainsi, nous pourrions mieux vivre tous ensemble.

1

Je respecte les horaires
de bricolage
et de jardinage



Par arrêté municipal du 18 mai 1999, **les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que :**

- > Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- > Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- > Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

2

Je ne brûle pas
mes déchets verts
à l'air libre



Les feux de plein air et le brûlage à l'air libre des déchets verts sont interdits, ils peuvent être à l'origine de troubles de voisinage générés par la fumée et être la cause de la propagation d'incendies. De plus, de par leur combustion peu performante, **ces brûlages nuisent à l'environnement et à la santé.**

3

Je trie mes déchets
correctement



Les sacs poubelles doivent être jetés dans les bacs de collectes, et ne contenir que les ordures ménagères (déchets non acceptés aux colonnes de tri ou en déchetterie). **Ils sont collectés à domicile les lundis matins.** Le reste doit être déposé dans les déchèteries du territoire de la 3CBO (Courtenay, La Selle sur le Bied, Château-Renard). Elles sont accessibles à tous, grâce à une carte d'accès, du lundi au samedi de 9h à 11h50 et de 13h30 à 17h20.

Les dépôts sauvages sont interdits. Nous en comptons encore beaucoup trop dans nos forêts, sur nos chemins etc... Pour rappel ils sont sanctionnés par la loi.

4

Je respecte
le code de la route



Dans le bourg la vitesse est limitée à 50 km/h, aux abords de l'école primaire des 4 Vents et dans les hameaux à 30km/h. Je suis vigilant avec les priorités à droite (notamment celle de la rue du cimetière), et je veille à toujours stationner aux emplacements autorisés.

5

J'ai
de bonnes relations
avec mes voisins



Lorsque cela est possible **le dialogue reste toujours la meilleure option.** Il est probablement envisageable de trouver des solutions à l'amiable avant d'alerter la mairie ou la gendarmerie. La commune fait partie du dispositif « Voisins Vigilants », afin que chacun veille sur la sécurité des autres, et fasse preuve de solidarité envers les personnes fragiles, âgées, seules, en difficulté... **Ces comportements citoyens sont toujours les bienvenus dans nos hameaux.**

Plus d'informations sur :

+ www.saint-hilaire-les-andresis.fr + www.3cbo.fr + www.loiret.gouv.fr +

La fibre optique arrive à Saint-Hilaire !!



**Plus rapide, plus fiable, plus de débit !
La fibre vous permettra d'économiser du temps et simplifier votre vie au quotidien !**

Qu'est-ce que la fibre optique ? La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique qui permet la transmission de données numériques.

Quels sont les avantages ?

- Des débits les plus élevés du marché permettent un échange de données à une vitesse très supérieure aux autres technologies comme l'ADSL, avec des possibilités d'augmentation ultérieure des débits.
- L'accès aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité, dans des conditions de fonctionnement optimales.
- Des temps de chargements considérablement réduits.
- L'échange et le partage de fichiers volumineux presque instantanément.
- La fibre permet de s'affranchir du nombre d'utilisateurs d'Internet dans le foyer (vous pouvez regarder la TV pendant que vos enfants jouent).

Où se branche la fibre optique ? Elle est installée à un boîtier de raccordement proche de votre logement, dans la rue pour les pavillons ou dans les parties communes pour les immeubles.

L'installation de la fibre à votre domicile se fera ensuite par l'opérateur (Orange, SFR....) auprès duquel vous aurez souscrit une offre. Un technicien viendra vous installer une Prise Terminale Optique (PTO) afin de pouvoir connecter votre box au réseau fibre optique.

ATTENTION : Si à cette occasion, vous changez d'opérateur, attendez que le changement soit opérationnel avant de résilier votre abonnement en cours pour ne pas être privé d'internet dans l'intervalle.



À NOTER : Pour souscrire à un abonnement en fibre optique, votre adresse exacte doit être référencée dans une base de données nationale. A ce sujet, veuillez à bien mettre en place votre nouvelle plaque dans le cadre de la nouvelle numérotation, et de faire toutes les démarches qui découlent de ce changement.

Quel opérateur choisir ? À terme les grands opérateurs seront tous présents sur ce réseau, certains le seront dès l'ouverture commerciale dans votre commune (à ce jour Orange et SFR, mais nous vous invitons à prendre contact avec votre opérateur préféré pour savoir s'il dispose d'une offre fibre).

À RETENIR : Aucun opérateur ne dispose d'un monopole, pour quelque durée que ce soit, dans la commercialisation de ses offres. Le raccordement est offert par tous les opérateurs. Prenez le temps de la réflexion. De plus, il n'y a aucune obligation de passer à la fibre tant que le réseau téléphonique actuel n'est pas démonté, ce qui ne sera effectif que d'ici quelques années !

Comment se fait l'installation dans le logement ?

- La fibre est installée du point de raccordement extérieur vers votre domicile soit en aérien, soit dans une gaine souterraine existante vous appartenant. Le technicien convient avec le client de l'emplacement de la prise optique (en général dans la pièce principale près de la prise TV), et du cheminement de la fibre dans le logement
- Le technicien fait circuler la fibre :
 - soit de manière apparente (par exemple au-dessus des plinthes) ;
 - soit dans des goulottes si elles sont déjà existantes
- Le technicien pose la prise optique au mur à l'emplacement convenu avec le client dans la pièce principale
- Le technicien fournit les équipements fibre (Box, décodeur TV, boîtier fibre), les installe et configure la box et le décodeur au domicile du client.

Plus de questions / Renseignements
Savoir si vous êtes déjà éligible

+ www.lysseo.fr ou appeler le 02.38.25.45.45 +

les ASSOCIATIONS



Nous avons un beau tissu associatif à Saint Hilaire et qui doit perdurer. Certaines associations andrésiennes très anciennes ou toutes nouvelles, ont besoin de bénévoles pour continuer à proposer des animations dans la commune. Quelques unes sont également à la recherche de repreneurs pour continuer à exister plutôt que de disparaître. Vous les trouverez identifiées ci-dessous. N'hésitez pas à vous manifester auprès d'elles selon vos points d'intérêts, envies et disponibilités, afin de connaître les modalités pour en faire partie.

> **ADMHA** (Association de Défense de la Maltournée et des Hameaux Avoisinants) – Défense des habitants des hameaux le long de la RD2060 et de l'A19
Président : Bernard Lartaud / 02 38 97 40 75

*AMICALE DES VÉTÉRANS

Aianmions, aide et soutien au profit des vétérans du village
Président : Jonathan Regnier / 06 77 19 32 35

> **ANCIENS COMBATTANTS** – Manifestations en mémoire des anciens combattants
Président : Pierre Dazin / 02 38 97 42 58

> **ASSATT** (Association Andrésienne de Tennis de Table)
Pratique du tennis de table | les **VENDREDIS SOIR**
Président : Olivier Gendron / 06 63 17 00 46

> **AU P'TIT BONHEUR** – Ateliers : scrapbooking, carterie et cartonnage, aquarelle... | les **MARDIS APRÈS-MIDI**
Présidente : Jocelyne Specht / 02 38 97 44 26

> **CHAIM'ARTS LOISIRS & PARTAGE** – Création et découverte artistique, mosaïque
Président : Michel Ligonnet / 02 38 97 07 41

> CLUB DE TENNIS DES ANDRÉSIS

Pratique du tennis
Président : Jean-Yves Fourey / 07 87 25 25 96

* **COMITÉ DES FÊTES** – Organisation de manifestations et d'activités de loisirs, festives ou culturelles
Présidente : Norma Nancy / 06 62 92 48 32

> **DANSE LOISIRS** – Expression de la danse sous toutes ses formes | les **JEUDIS SOIR**
Présidente : Elisabeth Boissy / 06 16 16 50 52

* **LA BOULE ANDRESIENNE** – Pratique de la pétanque
Président : Gérard Berton / 02 38 97 02 29

> **L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VALCLÉRY**
Président : Didier Robert / 06 75 24 69 55

> **L'ANDRESIENNE DE TAROT** – Pratique de tarot | les **MARDIS APRÈS-MIDI**
Président : Pascal Grégoire / 06 43 84 29 71

> **LES AMIS ET ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE** de St-Hilaire-lès-Andrésis – Amicale d'anciens élèves
Président : Guy Fournier / 02 38 97 08 13

> **LES P'TITES CANAILLES** – Activités, manifestations annuelles pour récolter des fonds pour les écoles
Présidente : Laurence D'Hont / 06 40 52 72 90

* **Cherche repreneur et bénévoles !**

Soutenez vos COMMERCES de proximité !



Boulangerie-Pâtisserie Fritsch

Karen & Julien Fritsch vous proposent des pains traditionnels ou spéciaux, des pâtisseries classiques ou originales selon les saisons, des viennoiseries et des spécialités lorraines. Ils vous accueillent du mardi au dimanche de 7h à 13h et de 16h à 19h. Fermé le dimanche après-midi et le lundi.

16 grande rue | 02 38 07 35 80

[boulangeriesainthilairelesandresis](#)



Restaurant L'Auberge de la Cléry

Christiane & Michael vous accueillent depuis septembre 2022 dans leur bar-restaurant. Le Chef vous prépare sa cuisine traditionnelle et Christiane vous sert les mets avec le sourire. Des menus semaine et week-end sont proposés ainsi que des plats à la carte. Réservation conseillée.

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 15h30, le samedi soir de 18h30 à 22h30 et le dimanche de 9h à 15h30. Fermé le lundi.

Ils proposent aussi une partie traiteur.

Infos et réservations : mc.traiteur@outlook.fr

14 grande rue | 02 38 97 49 85

[aubergedelaclery](#)

Calendrier

à ST-HILAIRE EN 2023

Janvier

- MER 4 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- JEU 5 > 20H** | Galette des Rois (adhérents) *Danse Loisirs*
- VEN 27 > 19H** | Vœux du Maire *Commune*
- DIM 29 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*

Fevrier

- MER 1^{ER} > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- JEU 2 > 20H** | Soirée crêpes (adhérents) *Danse Loisirs*
- SAM 11 > 20H** | Soirée Cinéma « Je t'aime, filme moi »
d'Alexandre Messina en présence du réalisateur et de comédiens
+ Mini récital de chansons du film *Commune*

Mars

- MER 1^{ER} > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- SAM 25 > 8H45** | Nettoyage de Printemps *Commune*
- SAM 25 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*

Avril

- SAM 1^{ER} > 12H** | Repas dansant *Danse Loisirs*
- MER 5 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- SAM 29 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*

Mai

- MER 3 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- DIM 7 > 8H** | Vide-grenier *Les P'tites Canailles*
- LUN 8 > 11H** | Cérémonie du 8 mai *Commune*
- DIM 14 > 12H** | Assemblée Générale + repas annuel
Les amis et anciens élèves de l'école
- SAM 20** | Troc' plantes de Printemps *Commune*

Juin

- MER 7 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- DIM 11 > 9H** | Marché Gourmand *Commune*
- DIM 18** | Fête de l'école *Les P'tites Canailles*
- JEU 22 > 22H** | Repas fin de saison (adhérents) *Danse Loisirs*
- SAM 24 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*

Juillet

- JEU 13 > 19H** | Soirée du 13 juillet *L'Amicale des sapeurs-pompiers Valcléry*

Septembre

- MER 6 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- SAM 9 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*
- SAM 23 > 8H45** | Nettoyage d'Automne *Commune*

Octobre

- MER 4 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- JEU 5 > 20H** | Reprise activité *Danse Loisirs*
- SAM 14 > 9H** | Troc' plantes d'Automne *Commune*
- JEU 19 > 20H** | Assemblée Générale *Danse Loisirs*

Novembre

- MER 8 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- SAM 11 > 11H** | Cérémonie Armistice 1918 *Commune*
- JEU 16 > 20H** | Soirée Beaujolais nouveau *Danse Loisirs*

Décembre

- SAM 2 / DIM 3 + SAM 9 / DIM 10** | Vente sapins Noël
L'Amicale des sapeurs-pompiers Valcléry
- DIM 3 > 9H** | Marché de Noël *Commune*
- MER 6 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- DIM 31 > 20H** | Repas du réveillon de la St-Sylvestre
Danse Loisirs

Secrétariat
de mairie

Lundi, mardi et jeudi >>> 8h30 - 12h15 | 13h30 - 17h15
Mercredi >>> 8h30 - 12h15 | 13h30 - 16h15
Vendredi >>> 8h30 - 12h15 | 13h30 - 16h45
TEL 02 38 97 42 58
MAIL mairie.st.hilaire.les.andresis@wanadoo.fr

www.saint-hilaire-les-andresis.fr

Likez notre page !  [communesainthilairelesandresis](https://www.facebook.com/communesainthilairelesandresis)

Vous êtes
un nouvel habitant ?

Faites-vous connaître auprès
de la mairie.